

Service de la formation professionnelle
Monsieur
J.-P. Delacrétaz
Adjoint au chef de service
Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 15 août 2003
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2003\POL0324.DOC
JUG/fkr

Sellier - Nouvelles prescriptions d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage
Employés en hôtellerie et en restauration - Prescriptions de formation
Fleuristes - Prescriptions de formation pour les cours d'introduction
Technicien-dentiste - Prescriptions de formation
Monteur-frigoriste - Prescriptions de formation

Monsieur,

En réponse à vos consultations, nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur les projets cités en titre.

En vous remerciant de vos consultations, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Alain Maillard
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur